



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Une réserve forestière de près de 300 hectares voit le jour dans les gorges de l'Orbe

Une vaste réserve forestière de quelque 300 hectares voit le jour dans le site emblématique des gorges de l'Orbe grâce à la collaboration active de l'Etat de Vaud, de huit communes et de propriétaires privés. La création de cette réserve, qui se compose d'une grande variété de milieux naturels forestiers, s'inscrit dans le cadre de la politique forestière vaudoise visant notamment à maintenir la biodiversité en forêt. Plus de 3% de la surface forestière du canton sont désormais placés sous protection, à savoir l'objectif visé pour 2017 dans le Programme de législation.

Trait d'union entre le pied du Jura et la plaine de l'Orbe, la réserve forestière des gorges de l'Orbe couvre une superficie de près de 300 hectares, faisant d'elle l'une des plus grandes réserves créées sur le territoire vaudois, la deuxième après celle de la Pierreuse, dans le Pays-d'Enhaut. De type mixte, celle-ci comprend une partie de réserve forestière naturelle, dans laquelle aucune intervention ne sera plus pratiquée pendant au moins 50 ans, et une partie de réserve dite particulière dans laquelle des interventions sylvicoles ciblées seront réalisées. Cette combinaison permet de garantir la coexistence de biotopes variés et connectés.

La réserve des Gorges de l'Orbe se compose de plusieurs zones de forêts à haute valeur biologique. Elle accueille des milieux naturels abritant des associations forestières rares, notamment différents types de chênaies. Elle abrite également des espèces animales figurant sur la liste rouge, comme le pic mar, la vipère aspic ou la très discrète bacchante, dont la réserve constitue l'un des derniers habitats dans le canton.

Lancé en février 2015 à l'initiative de la commune des Clées, ce projet fait partie des mesures phares de conservation prévues par le Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon. Il réunit de nombreux partenaires, parmi lesquels huit communes (Agiez, Ballaigues, Bofflens, Bretonnières, Les Clées, Lignerolle, Montcherand et Orbe), trois propriétaires privés et plusieurs organisations non gouvernementales, dont Pro Natura.

La création de cette nouvelle réserve s'inscrit dans la politique forestière cantonale mise en pratique depuis plusieurs années. Le milieu forestier abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales, dont la conservation passe par la création de réserves. Le canton de Vaud s'est ainsi fixé comme objectif la mise en réserve de 10% de la surface forestière d'ici 2025. Depuis 2012, 23 réserves forestières, d'une superficie totale de 2172 hectares, ont vu le jour en plus de celle des gorges de l'Orbe. Plus de 3 % de la surface forestière vaudoise sont ainsi placés sous protection, à savoir l'objectif visé pour 2017 dans le Programme de législation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13/06/2016

**Renseignements complémentaires : DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 ;
Jean-François Métraux, Inspecteur cantonal des forêts, Direction générale de l'environnement,
021 316 61 46**

Fichiers à télécharger :

[Réserves_forestières_ORBE_présentation](#)